Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 022-212200158-20260708-2026_340-DE

Commune de
BREHAND

DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLÉNÉE-JUGON
Commune de BRÉHAND

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 Juillet 2026

Nombre de membres en exercice : 19
Par suite d'une convocation du 2 Juillet 2026 les membres composant le conseil municipal se sont réunis Salle François Cherdel, le 8 juillet 2026 à 19 heures,
sous la présidence de Monsieur Yves Ruffet, Maire.

Présents : 17

Yves Ruffet	Marcel Le Moine	Paulette Beurel	Mickaël Le Devehat
Marie-Annick Desaneaux-Benoit	Patrick Robert	Etienne Le Boucher	Catherine Guillot
Maud Defin	Antoine Marteil	Delphine Flageul	Amélie Rault
Gaëlle Daboudet	Chloé Guillaume	Timothée Rolland	Lilian Guigen
Jean-Baptiste Morin			

Absents représentés : 02

Maryline Le Picard Josse	Pouvoir à	Marie-Annick Benoit
Florian Bruyère	Pouvoir à	Chloé Guillaume

Le Maire a ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil.
Madame Marie-Annick Benoit est désignée pour remplir cette fonction.

2026-340 – Ecole publique Francis Turbin : acquisition structure jeux d'extérieur

Le Maire de Bréhand
VU le CGCT,

PRESENTE la consultation réalisée pour l'acquisition du jeux d'extérieur de la cour d'école publique Francis Turbin,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
VALIDE le devis suivant :

- Synchronicity n° 2602009/8 – montant HT 13 853.40 €

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer les documents nécessaires pour cette affaire.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus.

le 22 Juillet 2026
Le Maire
Yves RUFFET

MAIRIE DE BRÉHAND
Côtes d'Armor